



FAITS SAILLANTS – BUDGET 2023

LES SERVICES MUNICIPAUX VILLE DE VILLE-MARIE

SURVOL

L'année 2022, une belle année de projets réalisés et de projets en réflexion, nous en sommes fiers.

L'année 2023 sera aussi parsemée de nouveaux défis. La Ville de Ville-Marie réalisera au cours des prochaines années des projets d'envergures. Elle devra conjuguer avec le dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal et le nouvel environnement économique qui indique, sans l'ombre d'un doute, une augmentation importante de l'inflation et des taux d'intérêt, nous le constatons déjà.

Le nouveau rôle d'évaluation indique que 508 contribuables ont vu leur évaluation augmentée entre 1 % et 10 % et que 619 contribuables ont vu leur évaluation grimper entre 11% et 30 % pour une augmentation moyenne de 9%.

Les scénarios de tarification ont été déposés et analysés aux fins budgétaires. Pour assurer un certain équilibre pour l'ensemble des contribuables, le taux de base de la taxe foncière pour les résidences diminuera de 6.8 % en 2023. Ainsi la tarification d'une maison évaluée à 200 000 \$ en 2022 et qui a connu une hausse d'évaluation de 9 %, verra une augmentation de son compte de 78 \$, ce qui représente une augmentation de 2.79 % pour cette catégorie, incluant les services municipaux.

Pour maintenir justement nos nombreux services municipaux en santé, il est essentiel que le citoyen comme nos entreprises participent financièrement avec et pour notre communauté.

LES DONNÉES

Revenus

Tarification foncière : La Ville de Ville-Marie utilise différents taux d'imposition fonciers en fonction des catégories d'immeubles, en utilisant le régime d'impôt foncier à taux variés.

Le taux de taxe foncière pour les immeubles résiduels (résidentiels) sera de 1,0100 \$ du 100 \$ d'évaluation; le taux enregistre une baisse de 6.8 %.

Compensations pour les services municipaux :

Services	2023 (unité)	2022 (unité)
Aqueduc (eau potable)	190 \$	180 \$
Égout	140 \$	125 \$
Matières résiduelles	175 \$	165 \$
Assainissement des eaux	185 \$	175 \$

L'augmentation des revenus provenant de la tarification pour tous les services municipaux est estimée à 5.6 %.

Dépenses

Les dépenses prévues pour l'exercice financier 2023 totalisent 5 858 363 \$, comparativement au budget 2022 où les dépenses prévues au budget étaient de 5 516 694 \$.

L'augmentation des dépenses prévue est de 6.19%

Investissements

Les investissements prévus pour l'exercice financier 2023 représentent un montant de 5 315 000 \$. L'aide financière et les affectations représentent un montant de 3 253 340 \$. Des emprunts et des affectations au montant de 2 061 660 \$ seront nécessaires pour compléter le financement. Voici la liste des projets d'investissements les plus importants pour l'année 2023 :

Remplacement – Camion-benne	215 000 \$
Rétrocaveuse	328 000 \$
Développement – rue Sabourin	925 000 \$
Aménagement – Usine de traitement des eaux usées	2 700 000 \$
Garage – entrepôt municipal	231 000 \$
Parcs – Équipements divers	70 000 \$
Aménagement – Parc des Clubs – Phase 2 (Partie)	587 000 \$

**VILLE-MARIE, UNE VILLE RAYONNANTE
OÙ IL FAIT BON VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE!**